

de sir Wilfrid était d'obtenir une réciprocité de préférence. M. Fielding le déclara en 1902: "Nous croyions qu'en donnant cette préférence, en 1897, nous créerions une atmosphère favorable qui nous vaudrait la réciprocité de la part du gouvernement britannique." Sir Wilfrid Laurier s'exprima de la même façon en 1902. En 1902, sir Wilfrid Laurier et M. Fielding et, il va sans dire, leurs collègues du gouvernement, étaient absolument confiants que l'heure qu'ils avaient tant désirée était venue, et qu'à leur arrivée à la Conférence, ils trouveraient le gouvernement du Royaume-Uni prêt à accorder une préférence au Canada. Je ne veux pas faire perdre le temps de cette Chambre en lisant des documents, mais je puis lui fournir les renseignements voulus quant à la page des *Débats* de 1902 où M. Fielding fait distinctement cette déclaration. Sir Wilfrid Laurier fit lui aussi une déclaration semblable. Mais comme mon honorable ami, le chef de l'Opposition en cette Chambre, l'a dit, sir Henry Campbell-Bannerman s'inquiéta et déclencha une terrible attaque pour faire revivre le sentiment libre-échangiste en Angleterre, et, en 1906, après des élections générales, le libre-échange était redevenu un facteur avec lequel il fallait compter.

Lorsque sir Wilfrid Laurier se présenta, en 1902, à la Conférence impériale, il trouva la porte fermée et close à ses aspirations de préférence impériale; mais, vu la remarque de mon honorable ami (l'honorable M. Dandurand), je veux en quelques mots rappeler la politique de sir Wilfrid Laurier, cette année-là, et sans doute ce fut aussi alors celle de mon honorable ami. Sir Wilfrid Laurier était à cette époque premier ministre de la Colonie du Canada. Lui et les premiers ministres des autres colonies s'étaient entendus sur une politique de préférence impériale et, à la Conférence de 1902, fut très clairement et dûment enregistré le texte de ce que le Canada et les autres colonies désiraient obtenir. Si mon honorable ami examine le rapport officiel de cette Conférence, il verra que ce que je vais lire dans un instant fait partie de ces documents. Voici ce que sir Wilfrid Laurier et les autres premiers ministres coloniaux soumièrent au gouvernement britannique:

Les représentants des colonies sont prêts à recommander à leurs Parlements respectifs qu'un traitement préférentiel soit accordé aux marchandises anglaises, comme suit:

Canada—par la préférence de 33½ pour cent déjà existante, et par une préférence additionnelle sur certains articles déterminés; (a) en abaissant encore les droits de douane en faveur du Royaume-Uni; (b) en haussant les mêmes droits sur les marchandises étrangères.

Pensez-y donc, "en haussant les droits sur les marchandises étrangères".

L'hon. M. TANNER.

c) en imposant des droits sur certaines importations étrangères maintenant en franchise.

Voilà l'histoire du gouvernement Laurier en 1902, lorsque, s'adressant à l'Angleterre, il dit: "Donnez-nous une préférence, nous augmenterons la nôtre en votre faveur, nous hausserons les droits sur les marchandises étrangères, nous frapperons d'impôts les marchandises étrangères qui en ce moment entrent librement." Cela ne ressemble guère à un abaissement tarifaire; et, cependant, je ne doute pas que mon honorable ami de la gauche ait souvent déclaré que c'était là une magnifique et saine politique pour le Canada. S'il ne l'a pas fait, j'en serais très surpris.

Sir Wilfrid Laurier ne s'arrêta pas là. Comme on a crié contre le caractère arbitraire du premier ministre actuel et contre ses déclarations en Angleterre, je veux lire à cette Chambre ce que sir Wilfrid Laurier disait au gouvernement britannique en 1902. Il n'était pas tout à fait satisfait des déclarations que je viens de lire, formulées conjointement avec les autres premiers ministres; alors, avant de quitter Londres, il fit publier une déclaration démontrant tout ce que la préférence de 1897 avait fait pour la Grande-Bretagne, et concluait comme suit:

Si, après avoir tenté tous nos efforts pour effectuer un rajustement de la politique fiscale de l'Empire, le gouvernement canadien trouvait que le principe du commerce préférentiel est inacceptable pour les colonies généralement, ou pour la mère patrie, alors le Canada devrait être libre de prendre les mesures qui pourraient lui paraître nécessaires dans de pareilles conditions.

D'après moi, c'était là une menace directe et positive, puis-je dire, à la Grande-Bretagne que, au cas où elle n'accéderait pas à la politique des préférences impériales, le Canada serait libre d'agir à sa guise sur la question des tarifs et du commerce. Le premier ministre actuel ne s'est jamais exprimé, à Londres, d'une manière aussi violente que ne le fit sir Wilfrid Laurier en 1902. Ici encore, je n'ai aucun doute que l'honorable chef de l'Opposition dans cette Chambre (l'honorable M. Dandurand) et que mon honorable ami qui a adressé la parole il y a un instant (l'honorable M. Lemieux) acclamèrent avec enthousiasme l'attitude de sir Wilfrid Laurier à cette époque.

Mais je dois terminer. Comme nous le savons, rien de bien important n'arriva aux préférences impériales, de 1902 à 1930. C'est alors que fut déposé le budget Dunning. Qu'était-ce que le budget Dunning? C'était un effort délibéré et positif, de la part du gouvernement King, pour détourner un volume considérable de commerce canadien des Etats-Unis en faveur de la Grande-Bretagne. Dans l'es-